

Calendrier des activités

Septembre 2023

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4 Fête du travail Bureau fermé	5	6 Assemblée du conseil	7	8	9 ✝
10	11 	12	13	14	15	16
17	18 	19	20	21	22	23 Automne ✝
24	25 	26	27	28	29	30

Pour nous joindre

Michel Cliche, maire

Stéphanie Côté Directrice Générale
clerval@mrcao.qc.ca

Téléphone: (819) 520-2640
Télécopieur: (819) 783-4001

Municipalité de Clerval «Petit journal»

Edition Septembre 2023



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
FERMÉ	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 16h00	8h00 à 12h00	FERMÉ

* * * * *
 * Vous voulez faire paraître une publicité dans notre Pe- *
 * tit journal à très peu de frais? *
 * * * * *
 * Frais mensuels exigibles *
 * 1/3 de page = 2 \$ *
 * 1/2 page = 5 \$ *
 * 1 page = 10 \$ *
 * * * * *

MANON POULIOT
 Conseillère en soins de beauté indépendante
 326, chemin de la plage Delisle
 Clerval, Qc, J0Z 1R0
 T: 819.783.2042
 C: mpouliot.mk@hotmail.com



AVIS À TOUS

Afin de rendre un peu plus agréable le travail des éboueurs, après
 la collecte de votre bac vert, il serait bon d'en profiter pour le
 nettoyer ce serait très apprécié !!

Merci de votre précieuse collaboration !!

VTT ET TRACTEURS CIRCULANT SUR LA ROUTE
 S.v.p. faites attention au macadam lorsque vous circulez sur les routes recouvertes
 d'un traitement de surface et ne collez pas trop le bord de la route.
 Merci de votre collaboration!

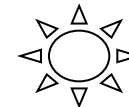
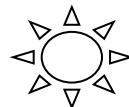
Pensez à faire analyser l'eau de votre puits.
 Le ministère recommande de tester l'eau au printemps et à l'automne, pour éviter de
 consommer de l'eau contaminée.

**A tout ceux qui veulent payer des
 messes, vous êtes les bienvenus !**

Permis de stationnement à l'aire d'accueil

Le coût du permis de stationnement est de vingt dollars (20 \$) par jour et
 de cent dollars (100 \$) par semaine. Celui-ci est non transférable et doit
 être apposé de façon à être visible de l'extérieur.

Ces permis sont disponibles au bureau municipal sur les
 heures d'ouvertures de celui-ci.





819-333-5500

Résidentiel
Commercial
Industriel
Municipal
Agricole



Yvan Auger
Maître électricien
y.auger@augerelectrique.com

170, 1^{re} rue Ouest
La Sarre, Québec, J9Z 1V2
Télécopieur: 819-333-5503
Téléphone: 819-333-5500

Construction
Rénovation
Réparation
Vente

Chauffage
Éclairage
Contrôle
Câblage
Entrée électrique
Panneau de distribution
Piscine et Spa

www.augerelectrique.com

Permis de construction et rénovation

Saviez-vous que:

1- Il est important de contacter l'inspecteur municipal avant d'entreprendre des travaux de construction, rénovation, agrandissement, modification ou autres et ce, pour vous assurer de la conformité de votre projet avec la réglementation en vigueur.

2- **Un permis est nécessaire** pour TOUS les travaux ayant une valeur de 500\$ ou plus, même si vous accumulez les matériaux depuis un certain temps; même si les matériaux utilisés vous ont été donnés; même si votre remise préfabriquée est usagée... Informez-vous AVANT de faire les travaux! Ça pourrait vous éviter bien des problèmes... Amende de 200\$, démolition, etc...

Vous pouvez remplir le **formulaire de demande de permis** que vous retrouverez sur notre site internet et le transmettre par courriel au clerval@mrcao.qc.ca

Sanctions et pénalités

Pour toute infraction ou contravention à quelconque des dispositions des règlements d'urbanisme rend le contrevenant **passible d'une amende de deux cents dollars.**

Si l'infraction d'un règlement est continue, cette continuité **constitue jour par jour une infraction** séparée et la pénalité édictée pour cette infraction peut être infligée pour chaque jour que dure l'infraction.


Auxiliaires

Il est interdit d'annexer à une roulotte toute construction telle que portique, véranda, chabrette, hangar, appentis, ou autres semblables sans avoir obtenu au préalable un permis de l'inspecteur des bâtiments.

Veillez noter que depuis le 1er janvier 2017, la Municipalité applique l'article 1.3.7.2 du règlement administratif #82, inclus dans les règlements d'urbanisme et impose une amende de 200 \$ pour tout citoyen ayant commencé les travaux avant la demande de permis, contrevenant à l'article 1.3.2.1.

Prévoyez qu'un délai de 30 jours peut être requis pour l'obtention d'un permis.

**Échec
aux
invasions
de domiciles**



PROTÉGER VOTRE DOMICILE



**POUVEZ-VOUS
PROTÉGER
VOTRE DOMICILE
CONTRE UNE INVASION?**

- Verrouiller les portes et fenêtres, même lorsque l'on est à la maison.
- Garder les entrées et garages bien illuminés la nuit.
- Protéger les ampoules extérieures.
- Tailler haies et arbustes.
- Créer l'impression que sa résidence est occupée en tout temps.
- Éviter de laisser à l'extérieur des outils ou objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou forcer les serrures.
- Utiliser une minuterie pour régler l'éclairage intérieur.
- Effectuer un contrôle de sécurité de tous les accès, et corriger leurs faiblesses.
- S'assurer que la porte est munie d'une fenêtre ou d'un judas.
- Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures, y compris les portes de garage.
- Installer des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes accessibles.
- Augmenter la résistance des cadrages de portes.
- Faire installer un système d'alarme, et l'utiliser lorsque l'on est à la maison.
- Programmer les numéros d'urgence sur le téléphone.
- Ne pas garder de sommes d'argent chez soi.
- Garder ses objets précieux dans un coffret de sûreté à la banque.
- Identifier ses biens au moyen d'un burin.

Contribution matérielle pour la maison des jeunes
Si vous avez les items suivant dont vous voulez vous départir, la municipalité serait preneuse pour garnir la maison des jeunes !!!

Nous cherchons:

- * Petites bibliothèques;
- * Jeux sur table;
- * Instruments de musique etc

Vous pouvez communiquer au bureau municipal pour tout dons de matériel !!!

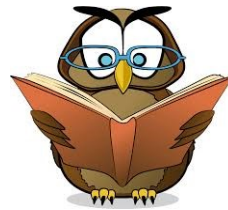
Merci au nom de nos jeunes !!



Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est ouverte à tous.

ABONNEMENT
Adultes : \$4.00.
Enfant moins de 18 ans : gratuit.



Lundi 19h00 à 20h00

Mardi 9h30 à 11h30 - 13h30 à 15h30

Jeudi 9h00 à 11h30

Prêts à la bibliothèque :

La durée de prêt de chaque document dépend d'où vient le document emprunté. Soit de 21 jours quand il provient de notre bibliothèque. Ce prêt peut être renouvelé par téléphone. Cependant, lorsque c'est un prêt d'une autre bibliothèque, par le RÉSEAU, le livre possède un bordereau avec **une date de retour obligatoire** à respecter et ne peut se renouveler.



Comité repas funéraire de Clerval

Attendu qu'aucune cotisation n'a été exigée lors des huit dernières années pour les repas funéraires. Le comité a pris comme décision de recommencer à nouveau la liste de nos membres. Cette liste sera formée seulement de résidents de Clerval et de l'île Nepawa.

La cotisation qui sera payée couvrira un repas (chaud ou froid selon la demande) et le service pour 50 personnes.

Étant donné que nous n'avons pas beaucoup de bénévoles, les cotisations devront être payées pour deux ans d'une valeur de 10\$ par adulte. Pour les enfants de moins de 18 ans, ce sera gratuit.

Les cotisations seront recevables au bureau municipal ou à Mathilde Lévesque.

SERVICE D'ENTRETIEN GÉNÉRAL

-LAVAGE A PRESSION

* RESTORATION D'ESCALIERS

* - PLANCHERS DE BOIS

* Pour plus d'informations contactez

* Michel au 819-290-4380 !



LE PILIER EST UN ORGANISME QUI VIENT EN AIDE AUX PERSONNES AYANT SUBI UN TRAUMATISME CRANIOCÉRÉBRAL (TCC) ET À LEURS PROCHES.

**Service psychosocial,
activités de groupe,
accompagnement, répit aux
proches aidants et plus
encore!**

Pour plus d'informations, contactez
Jade Bouchard, intervenante sociale
du secteur d'Abitibi-Ouest

(819) 333-7088
intervenants@pilieratcat.qc.ca
350, rue Principale La Sarre
(Porte arrière)

www.pilieratcat.qc.ca
Facebook: Le Pilier



VOTRE CAISSE VOUS INFORME

CARTE DE CRÉDIT

Votre carte a été volée ou vous pensez l'avoir perdue? Utilisez la fonction **Suspendre la carte** offerte dans AccèsD pour bloquer temporairement son utilisation. Vous éviterez les transactions frauduleuses, le temps de la retrouver ou de la faire remplacer. Comment?

Sur AccèsD internet :

- Sous **Cartes, prêts et marges de crédit**, cliquer sur le bouton **Options** de la carte visée, puis choisir **Gestion de la carte** ;
- À côté de **Suspendre la carte**, faire glisser le bouton vers la droite ;
- Accepter les **Conditions d'utilisation**.

Sur appli mobile :

- Sous **Accès rapide**, cliquer sur **Mes comptes** ;
- Sous **Cartes, prêts et marges de crédit**, cliquer sur la carte visée ;
- Dans l'écran **Détail** de la carte, cliquer sur **Information**, puis sur **Gérer la carte** ;
- À côté de **Suspendre la carte**, faire glisser le bouton vers la droite ;
- Accepter les **Conditions d'utilisation**.

Vous pouvez réactiver votre carte en tout temps en faisant glisser le bouton vers la gauche. Le statut indiquera **Carte réactivée**. Une fois votre carte bloquée, communiquez immédiatement au **1 800 363-3380** pour signaler sa perte ou son vol. Le service est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

MON BUDGET

L'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, disponible dans AccèsD Internet et sur les services mobiles Desjardins, vous permet d'avoir un portrait clair de vos revenus et de vos dépenses de tous les jours.

Il vous aide également à définir des objectifs budgétaires réalistes de manière simple, rapide et sécuritaire. De plus, si vous avez un projet en tête, **Mon budget** vous permet de créer des projets et d'épargner en vue de la réalisation de ceux-ci.

<https://www.desjardins.com/particuliers/comptes-services-relies/modes-acces-comptes/internet/outil-budgetaire/index.jsp>

**ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !**
desjardins.com/avantages



Communauté chrétienne Ste-Jeanne D'Arc

AVIS A CEUX QUI VOUDRAIENT PAYER DES MESSES, VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

Pour ceux qui veulent faire un don a la Fabrique pour aider a payer les frais courants de l'année, ce serait très apprécié, votre participation est important pour le maintien de notre comité de la Fabrique !! Vous pouvez nous remettre les dons, soit au bureau municipal a Stéphanie Côté ou contactez Mathilde Lévesque au 819-783-3161 !

PROGRAMME DES MESSES DU MOIS

Dimanche 3 septembre 2023 : 9h30 Dupuy (Abbé Rémy)

11h00 Mancebourg (Abbé Anaclet)

Samedi 9 septembre 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Anaclet)

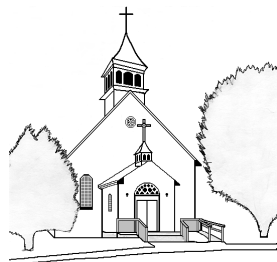
Dimanche 10 septembre 2023 : 11h00 La Reine (Abbé Rémy)

Dimanche 17 septembre 2023 : 9h30 Dupuy (Abbé Rémy)

11h00 Mancebourg (Abbé Anaclet)

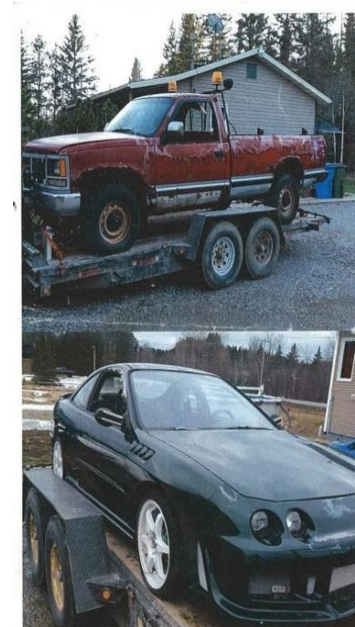
Samedi 23 septembre 2023 : 19h00 Clerval (Abbé Anaclet)

Dimanche 24 septembre 2023 : 11h00 La Reine (Abbé Rémy)



Savez-vous ?

Savez-vous qu'il est interdit à quiconque de procéder à des coupes de bois sur les terres de la municipalité sans avoir au préalable de permis émis par la municipalité sous peine d'amende? Pour toute informations ou pour une demande de permis de coupe, veuillez-vous adresser au bureau municipal !



ACHAT DE VÉHICULES EN TOUS GENRE

Ça traîne dans ta cour ?
Tu veux t'en débarrasser ?

➔ Fonctionnel ou pas

➔ Plaquable ou pas

➔ Accidenté ou pas

Entre 100\$ et 800\$ Selon le véhicule et l'état

Sur tout le territoire de l'Abitibi

La Sarre et les environs – Rouyn – Amos- Val D'Or et plus !

819-947-2323

819-339-4371



Municipalité de Clerval

579, 2e et 3e Rang

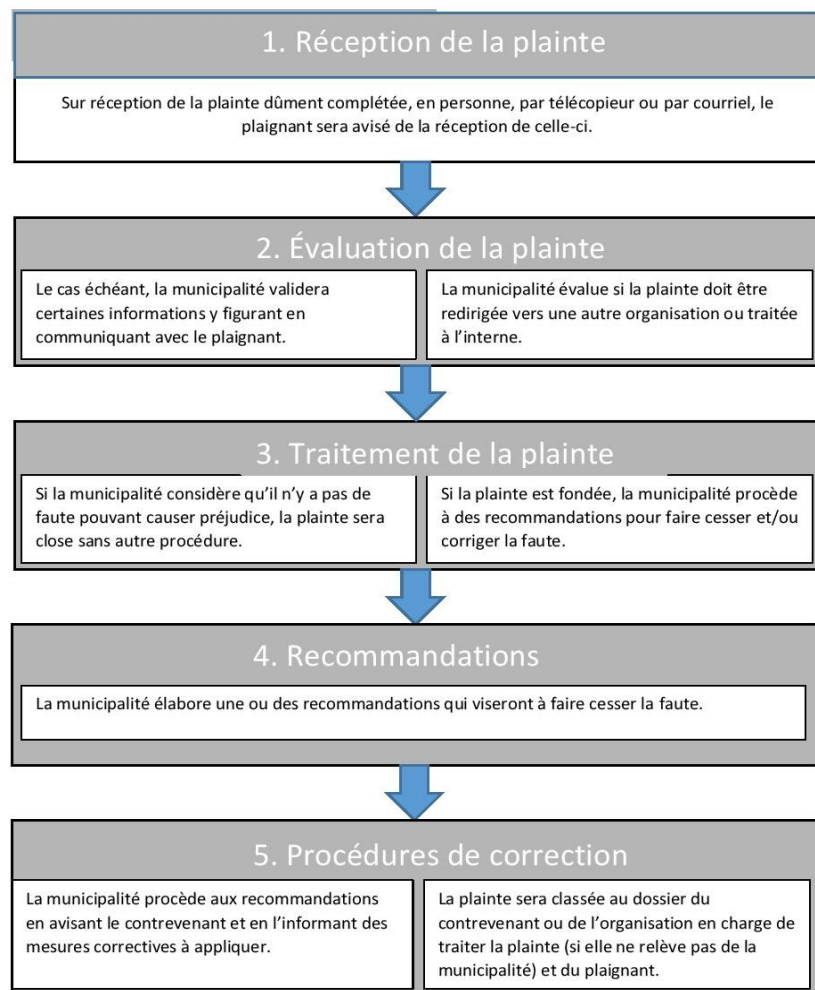
Clerval (Québec) J0Z 1R0

Téléphone: 819 783-2640

Télécopieur: 819 783-4001

Courriel: clerval@mrcao.qc.ca

Processus de traitements des plaintes



Règlement 84 : Nuisances Sécurité publique

Souvent, après quelques tempêtes de neige, il devient parfois compliqué d'entasser la neige sur notre propriété. Nous voulons vous rappeler l'article du règlement 84 de la municipalité, qui porte sur les nuisances :

Article 21 Le fait de jeter, de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains et places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

En cas d'infraction à ce règlement, une amende peut être délivrée au propriétaire ou locataire fautif.

De plus, le fait de jeter sa neige dans les chemins constitue un danger pour les automobilistes circulant sur ces voies et contrevient au code de la sécurité routière.

Le respect de ce règlement est une preuve de civisme!

Bacs Bleus et verts

Par le fait même, nous vous demandons de bien vouloir déneiger l'accès aux bacs de recyclage et de matières résiduelles pour en faciliter le ramassage.

Merci de votre collaboration!

INSTALLATIONS SEPTIQUES AUTONOMES ET ODEURS

QU'EST-CE QUI CAUSE LES ODEURS ET COMMENT LES RÉDUIRE ?

Habituellement des gaz liés à la décomposition des solides: CO₂, méthane, sulfure d'hydrogène(odeur d'oeufs pourris).

On peut en contrôler les émanations

-dans la maison en maintenant drains de planchers humides, évènements de toitures dégagés, fonctionnels et suffisamment élevés, (dans les endroits boisés, penser à dépasser la hauteur du toit) et couvercles de systèmes de pompage bien fermés.

-près de la fosse septique: en vidant la fosse septique lorsque pleine, en s'assurant que les couvercles de fosse septiques sont bien installés et en ne jetant dans les toilettes que ce qui doit y être jeté.

<https://obvaj.org/citoyens/les-bonnes-pratiques/l'installation-septique/>

-près du champs d'épuration ou au fossé: plusieurs symptômes peuvent pointer vers un besoin de remplacer le champ d'épuration: accumulation d'eau sur le champs, végétation tirant sur le vert plus clair sur le champ d'épuration ou au fossé entres autres. voir les bonnes pratiques du paragraphe précédent pour prolonger la vie de son installation septique.

VOTRE MUNICIPALITÉ DEMANDE UNE VIDANGE RÉGULIÈRE DE VOTRE FOSSE A DES FRÉQUENCES ADAPTÉES POUR LES RÉSIDENTS PERMANENTS OU LES VILLÉGIATEURS

broyeur à déchet et fosses septiques font-ils bon ménage?

PETIT RAPPEL ODEURS

La décomposition génère des odeurs, l'entretien et une bonne utilisation des toilettes, éviers et drains aide à les contrôler.(et ça se contrôle même l'hiver)



819-824-4049

615 Avenue centrale, suite 202

www.obvaj.org

PROJET DE RECHERCHE

L'OBVAJ en partenariat avec le centre de traitement des résidus industriels (CTRI) de Rouyn -Noranda vous invite à remplir ce sondage sur votre niveau de connaissance des bonnes pratiques d'utilisation et d'entretien d'installations septiques.

<https://survey123.arcgis.com/share/e75b6d370659483d9fe4155170b59d00>

HEURE D'OUVERTURE ET TÉLÉPHONE DU BUREAU DE POSTE

LUNDI : 9H30 À 11H30 14H15 À 17H00

MARDI : 9H30 À 11H30 14H15 À 16H00

MERCREDI : 9H30 À 11H30 14H15 À 16H00

JEUDI : 9H30 À 11H30 14H15 À 16H00

VENDREDI : 9H30 À 11H30 14H00 À 16H00

TÉLÉPHONE : 873-380-3052

VEUILLEZ NOTER QUE L'ACCÈS AUX CASIERS POSTAUX SONT ACCESSIBLES JUSQU'À 18H00 ET CE DU LUNDI AU VENDREDI



LA rentrée scolaire

Q	N	W	U	Z	S	I	E	I	Z	I	E	F	U	P	E	T
Y	W	S	L	R	W	E	N	C	Y	I	S	K	H	A	N	Y
K	N	U	R	A	R	E	E	G	L	A	K	J	K	U	S	S
E	J	E	N	C	C	X	I	T	R	A	C	O	W	T	E	A
C	W	M	V	H	A	H	E	W	A	S	S	U	T	O	I	K
U	R	V	J	R	H	R	Z	E	Y	U	E	S	E	M	G	U
A	K	A	K	T	I	C	T	G	A	I	I	W	E	N	N	W
X	Y	O	Y	N	E	X	M	A	V	E	P	X	R	E	A	U
O	H	P	S	O	R	O	W	I	B	Q	U	T	N	H	N	F
E	N	U	I	C	N	I	É	C	O	L	E	R	I	O	T	L
H	T	E	Q	O	I	H	D	O	E	K	E	P	O	M	M	E
O	O	Q	K	B	U	E	E	U	L	K	V	S	U	I	I	D
K	D	U	V	K	C	W	N	Y	C	T	D	I	U	R	A	V
X	A	U	T	E	E	P	W	C	T	Q	T	V	T	Z	G	M
S	E	P	T	E	M	B	R	E	E	Y	N	Z	O	Y	F	G
B	P	I	M	Q	O	E	X	M	F	S	Q	I	E	I	E	B
E	N	P	N	M	C	U	P	S	A	U	T	O	B	U	S	I



ENSEIGNANT	SEPTEMBRE
ÉCOLE	CARTABLE
CAHIER	CRAYON
AUTOMNE	CLASSE
SCIENCES	AUTOBUS
POMME	

